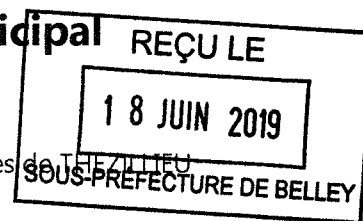


EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal



OBJET : Location droit de chasse sur les propriétés communales et sectionnaires de THÉZILLIEU

Séance du 29 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mai, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt et un mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIÉU Laurent, PESENTI Philippe, PETITNICOLAS Christophe, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), PIFFADY Philippe (pouvoir à Mme MACHON Annie), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), SAVEY Didier (pouvoir à M. ARGENTI Bernard).

Mmes BARDON Fabienne (pouvoir à M. CHAPUIS Gérard), BORGNA Séverine (pouvoir à Mme CHATEAU Marie-Luce), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), JOLY Fabienne (pouvoir à M. CHARVOLIN Roch), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents : MM. DUSSUYER Régis, FRAISEAU Alain, HARNAL Sébastien, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme Claire BERTHET.

Soit : 35 présents, 10 pouvoirs.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de renouveler le bail du droit de chasse pour la saison 2019-2020, soit une durée d'un an sur les propriétés communales et sectionnaires de Thézillieu. Cette location sera accordée à la société de chasse de Thézillieu. Il soumet les clauses du bail au conseil.

Monsieur Maurice TRAMOY faisant partie de la société de chasse de Thézillieu, ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à 44 VOIX POUR,
- **ACCORDE** à la Société de Chasse de Thézillieu le droit de chasser sur les propriétés communales et sectionnaires de Thézillieu, moyennant une location de 400 € pour la saison 2019-2020.

- **AUTORISE** le Maire à signer avec le Président de la société de chasse de Thézillieu, un bail de location, durant la saison de chasse 2019-2020.

Les frais de timbres et d'enregistrement seront à la charge de la Société de Chasse de Thézillieu.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Philippe EMIN

